

A propos du conseil municipal du 5 février 2015 dont l'ordre du jour principal portait sur le débat d'orientation budgétaire 2015 repris dans le journal « La Provence » du 7 février, nous effectuons la précision suivante déclarée en conseil municipal : *«...Il faudrait un projet ambitieux pour notre ville et le bassin dignois pour drainer de l'activité, de la richesse et de l'emploi. Il faut attirer les investisseurs privés en proposant des projets comme l'installation de l'établissement thermal en ville ou sur les terrains de la gare et ne me dites pas que c'est impossible d'acheminer l'eau thermale sur 4 kms, nous vivons en 2015 ne faisons pas rire les ingénieurs, en fait il s'agit d'une volonté politique... »* Nous sommes opposés au Conseil des Citoyens présenté dans les formes actuelles. La qualité de citoyen électeur n'est pas requise pour y siéger, c'est la porte ouverte aux groupes de pression communautaires à qui il pourrait être difficile d'apporter une réponse ce qui pourrait entraîner un trouble à l'ordre social. Ensuite, la désignation de ses membres relève uniquement du pouvoir du Maire ignorant ainsi la représentation des 2 groupes d'opposition soit 53% des dignois.

Signatures : Christian Barbero - Emile Bec-Albanese – Francis Balandris